**Appel à projet « Création d’une gamme de produits Ventoux Provence »**

**ANNEXE 2 : modalités de participation**

**-----------------------------------------------------------------------------------------------**

**Est admissible à l’appel à projet, toute entreprise :**

* Basée en région Sud, (un groupement d’entreprises est accepté à condition qu’une au moins ait son siège social en région sud).
* Conceptrice du produit qu’elle soumet.
* « Transparente » sur le processus de fabrication et les matériaux utilisés.
* Signataire de l’annexe 1 : engagements des participants.

**Présentation du dossier de candidature**

Une entreprise peut présenter plusieurs objets, dans la limite de 3.

Le dossier de candidature sera considéré comme complet et recevable si l’ensemble des pièces suivantes ont bien été remises :

* La fiche d’identification de l’objet ou des objets dûment complétée et imprimée (pour rappel un fiche par objet présenté et non manuscrite).
* Annexe 1 (engagements des participants) dûment signée.
* Le prototype de l’objet ou des objets avec leur emballage tel qu’il sera vendu au public.

Chaque objet devra comporter le nom de l’entreprise conceptrice au moyen d’un autocollant, d’une étiquette ou autre bandeau de papier.

*NB : attention à ne pas obstruer le design de l’objet*

* Un support numérique (CD ou clef USB) comportant les versions PDF de tous les documents remis en papier ainsi que les photos en format jpg en haute résolution, au minimum 400ppp.
* Pour les entreprises existantes :

Un justificatif d'immatriculation de l'entreprise de moins de 3 mois à savoir un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers, un relevé URSSAF, un justificatif de la maison des artistes ou un extrait Kbis.

* Pour les entreprises en cours de création :
	+ Une attestation d’accompagnement par un de nos partenaires (Initiative Ventoux, le RILE, la gare numérique). Dans le cas d’une entreprise hors territoire CoVe, une attestation par une autre structure locale d’accompagnement d’entreprise est acceptée.
	+ Une attestation de déclaration URSSAF pour une immatriculation en cours.

**Votre référent**

Durant toute la procédure d’appel à manifestation, toutes les questions doivent être adressées uniquement par mail à l’adresse suivante : secretariat-ddet@lacove.fr

**La candidature doit être adressée, à la CoVe, à l’adresse suivante, avant le 30 septembre 2019, 18h, soit par voie postale en recommandé soit déposée en main propre :**

A l’attention de la direction du développement économique et touristique

« Appel à projet, création d’une gamme de produits Ventoux Provence »

1. nue du mont-Ventoux

84 200 Carpentras

→ Horaires d’ouverture, cf. site internet [www.lacove.fr](http://www.lacove.fr)

**Attention :** le ou les objet (s) doit être correctement emballé afin d’être stocké dans de bonnes conditions le temps de la procédure de l’appel à projet.

La CoVe ne pourra être tenue responsable d’une erreur de destinataire ou d’un dépassement de délai de livraison.

Egalement, elle ne peut être tenu responsable de bris, dommage ou détérioration dû à un défaut d’emballage ou un transport défectueux.

**Critères d’évaluation des objets**

* Facile à transporter
* Identitaire du territoire Ventoux Provence
* Respectant le cahier de tendance Ventoux Provence
* Fonctionnel
* Finalisé ou au stade de prototype
* Durable, éco-responsable, fabrication locale dans la mesure du possible
* Original permettant de se démarquer notamment des autres produits souvenirs vendus dans d’autres commerces locaux
* Prix unitaire calculé au plus juste

**Comité de sélection**

Un comité de sélection composé par la CoVe, l’OTI Ventoux Provence et ses partenaires sera en charge de sélectionner les produits.

Le comité de sélection prévoit une sélection assez large de produits.

Sa décision est sans recours possible.

 **Calendrier prévisionnel de l’appel à manifestation :**

* Lancement de l’appel à manifestation : 1er juillet 2019
* Date limite de remise des propositions : lundi 30 septembre 2019 18h
* Comité de sélection : octobre 2019
* Exposition et impression du catalogue : février ou mars 2020